

Sherbrooke, le 7 mars 2014

Mme Diane Jean, présidente
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

courriel : diane.jean@regie-energie.qc.ca

Objet : Projet lecture à distance phases 2 et 3, d'Hydro-Québec

Madame la Présidente,

Tout d'abord, prenez note que déjà en janvier 2012, j'ai signifié par lettre recommandée à Hydro-Québec, copie à Hydro-Sherbrooke, mon refus d'installation des compteurs « intelligents ». Également, à cette même période, j'ai écrit à la Régie pour exprimer mon désaccord avec le déploiement. Aujourd'hui, je communique mes observations à la Régie dans le cadre des audiences pour les phases 2 et 3 du projet de lecture à distance.

ATTENDU QUE, le 28 octobre 2013, Hydro-Québec a déposé à la Régie de l'énergie une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de poursuivre le déploiement des compteurs à radiofréquences pulsées dans le cadre du projet Lecture à distance phases 2 et 3;

ATTENDU QUE la décision favorable au déploiement de la phase 1 a été prise, quant aux effets sur la santé des radiofréquences, en se basant erronément sur des études d'exposition à court terme, ainsi qu'au Code de sécurité 6, non-pertinent en ce qui concerne une exposition continue (à long terme) à des ondes pulsées;

ATTENDU QUE la question de savoir si les radiofréquences peuvent causer un cancer, surtout dans les cas d'utilisation à long terme, est une question qui demeure importante;

ATTENDU QUE plusieurs études épidémiologiques associent une augmentation du risque de cancer lorsque la population est exposée aux radiofréquences pendant plus de 10 ans, notamment : Dode, AC et al., Mortality by neoplasia and cellular telephone base stations in the Belo Horizonte municipality, Minas Gerais state, Brazil, *Science of the Total Environment* 409 (2011) 3649-3665; Eger, H et al., The Influence of Being Physically Near to a Cell Phone Transmission Mast on the Incidence of Cancer. *Umwelt Medizin Gesellschaft* 17,4/2004; Szmigielski, S., Cancer morbidity in subjects occupationally exposed to high frequency (radiofrequency and microwave) electromagnetic radiation. *Sic Total Environ* 1996;180:96-17, pour n'en citer que quelques-unes;

ATTENDU QUE l'on ne peut pas associer l'augmentation du risque de cancer à un effet thermique des radiofréquences;

ATTENDU QUE les effets non thermiques d'une exposition aux radiofréquences à long terme sont non reconnus par le Code de sécurité 6, et que par conséquent, on ne peut s'y référer pour prétendre que les radiofréquences émises par les compteurs dits « intelligents » sont sécuritaires;

ATTENDU QUE la population va être exposée CONTRE SON GRÉ aux radiofréquences pulsées des compteurs dits « intelligents » sur une base continue et pendant de nombreuses années;

ATTENDU QUE, le 29 mai 2013, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion pour demander à Hydro-Québec d'évaluer d'autres options afin de ne pas pénaliser financièrement ses clients qui ne veulent pas de compteurs «intelligents» et leur offrir le choix d'un autre type de compteur sans leur imposer des frais punitifs qui sont actuellement de 137\$ à l'installation et de 206\$ annuellement;

Afin de ne pas mettre notre santé en péril dans les années à venir, ma famille et moi demandons à la Régie :

- de nous communiquer les options non punitives financièrement qui seront offertes aux clients qui ne veulent pas de compteurs dits «intelligents » avant l'approbation du projet lecture à distance phase 2 et 3 d'Hydro-Québec;
- de ne pas approuver le projet lecture à distance phase 2 et 3 d'Hydro-Québec tant qu'une étude indépendante n'aura pas démontré la sécurité à court et à long terme des compteurs à radiofréquences pulsées que la société d'État veut installer dans notre région;
- de revoir sa décision concernant les effets non thermiques des radiofréquences, surtout lors d'expositions prolongées.

Veuillez déposer cette demande aux dossiers : R-3854-2013 et R-3863-2013.

Suzanne Boily
64, rue Warren
Sherbrooke (secteur Lennoxville), Québec
J1M 1P5

cc Greffe de la Régie : greffe@regie-energie.qc.ca
cc Martine Ouellet, ministre du MRNQ: ministre@mrnf.gouv.qc.ca
cc Réjean Hébert, député de St-Francois, ministre du MSSSQ: ministre@msss.gouv.qc.ca
cc Daniel Richard, président-Hydro-Québec Distribution : daniel.richard@hydro.qc.ca
cc Hydro-Sherbrooke : hydro-sherbrooke@ville.sherbrooke.qc.ca
cc Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke: mairie@ville.sherbrooke.qc.ca
c.c refusonscompteurs@gmail.com